

Projet éolien de Tronville-en-Barrois

Comité de suivi n°8 | Mairie de Tronville-en-Barrois



Présents (comité de suivi) :

- Gérard Leblanc
- Sylvie Krugmann
- Manuel Lachèvre
- Pascal Schmittbuhl
- Régis Husson

RWE :

- Elsa Kuffler, cheffe de projets (elsa.kuffler@rwe.com)
- Pauline Gand, chargée de concertation

La présentation est disponible en annexe.

Le projet

L'ensemble des présents ayant connaissance du projet dans sa version initiale, celle-ci n'est pas représentée. Pour toute question, consulter le compte-rendu du comité de projet disponible en ligne¹.

Elsa Kuffler résume la contrainte militaire qui a mené au refus du projet par l'Armée de l'Air (voir p. 12).

L'avis de l'Armée est considéré par RWE comme « partiellement défavorable » :

- Les éoliennes E2 et E3 n'ont pas une implantation acceptable au regard du radar militaire de Saint-Dizier. Cet avis peut être surprenant étant donné la proximité du parc de Nant-le-Grand, mais il n'est pas négociable, car conforme ;
- D'autre part, l'Armée donne le feu vert pour l'implantation de l'éolienne E1 en l'abaissant de 200 m à 180 mètres en bout de pale, afin de ne pas gêner le radar.

Suite à l'avis défavorable de l'Armée, la Préfecture a refusé le projet. RWE travaille ainsi à une nouvelle implantation. Elsa Kuffler présente les réflexions relatives à la modification de l'implantation (décalage de E2 et suppression de E3, abaissement des hauteurs en bout de pale).

La carte en p. 12 présente les « radiales » émanant du radar de Saint-Dizier : il faut que le projet soit le plus proche possible de ces radiales (en bleu et rose sur la carte). De plus, les inter-distances entre les éoliennes sont représentées (cercles concentriques en pointillés) : distances à respecter pour que deux éoliennes n'impactent pas le bon fonctionnement l'une de l'autre. Ces distances changent en fonction du gabarit de l'éolienne à installer, notamment en fonction du diamètre de son rotor.

Le secteur idéal d'implantation est entre l'inter-distance de 300 m et celle de 400 m, qui permet de s'approcher des radiales du radar et d'espérer installer une éolienne avec un rotor plus important. C'est ici que l'éolienne E2 pourrait être décalée. Elsa Kuffler a d'ores et déjà envoyé à l'Armée une préconsultation pour reprendre les discussions.

On devrait tenir compte du vent dominant quand on considère les inter-distances.

¹ https://tronville-en-barrois.projet-eolien.com/wp-content/uploads/sites/7/2026/06/ROIS_CR-Comite-de-projet.pdf

C'est vrai, mais les vents périphériques sont aussi à considérer. Ici, les vents de nord-est sont aussi intéressants.

Le projet passe donc à 2 éoliennes. RWE porte des projets de cette envergure, même si cela va impacter la rentabilité du projet.

Prochaines étapes

RWE attend le retour de l'Armée pour affiner l'emplacement de E2.

L'étude d'impacts devra être modifiée dès qu'une nouvelle implantation sera définie. Tout cela peut se passer fin 2026/début 2027.

RWE a l'objectif de déposer le projet avant les présidentielles (avril 2027), avec les changements de préfets qui pourraient intervenir, le ralentissement éventuel des dossiers...

Les gabarits des éoliennes doivent-ils tous être les mêmes ?

Cela dépend de la topographie, il faut que les hauteurs en bout de pales soient homogènes pour harmoniser la perception du parc.

Les éoliennes du parc sont dans un décroché, avec une topographie un peu plus basse que celles de Nant-le-Grand, ce qui permet d'aboutir à une perception homogène des deux projets alors que les hauteurs sont différentes (180 m en bout de pale contre 165 m sur le Haut du Saule).

Il y a un projet à Longeville, ça doit aussi embêter l'Armée ? Veulent-ils temporiser pour que les dossiers soient compatibles ?

RWE cherche à prendre contact avec le développeur de ce projet pour savoir s'ils ont également des discussions en cours avec l'Armée.

Impossible de savoir si l'Armée veut temporiser. Un avantage que le projet de Longeville n'a pas : les éoliennes existantes créent déjà un masque pour le radar, derrière lequel venir s'implanter. Le parc de Nant-le-Grand peut, dans notre cas, aider le parc éolien de Tronville-en-Barrois à voir le jour.

La Meuse est le terrain de jeu des bases aériennes de Nancy et Saint-Dizier, c'est un inconvénient !

Même la nuit ! Ils passent à ras du village.

Et on n'a pas les mêmes retombées économiques que Saint-Dizier avec la base !

RWE n'abandonne pas ce projet, et continue son développement. Le fait de supprimer une éolienne et d'en rapprocher une autre ne vient pas augmenter les impacts, au contraire. Les contraintes techniques relatives aux interférences des

vents entre les éoliennes et les discussions avec l'armée seront les deux principaux sujets de travail.

Y a-t-il des pénalités financières à rapprocher les éoliennes d'un autre parc ?

Les éventuelles pertes de production du parc du Haut du Saule devront effectivement être indemnisées par RWE (c'était déjà le cas avec les trois éoliennes de la première implantation). L'exploitant actuel du parc, RES, est au courant du développement du projet éolien de Tronville-en-Barrois, et les deux entreprises devront échanger pour chiffrer les indemnités. A noter que RWE subira également des pertes de production en se rapprochant du parc éolien existant.

Le parc est-il toujours rentable après tout ça ?

C'est l'analyse interne qui est en cours. Réduire la taille du rotor des éoliennes permettrait de minimiser les pertes de production des deux parcs ; mais cela implique de baisser la production annuelle du parc.

La suppression d'une éolienne vient impacter la rentabilité du parc, mais pas forcément négativement : une éolienne coûte 5 millions d'euros, nécessite des travaux de raccordement, etc. Il sera potentiellement moins coûteux à court-terme de raccorder un parc de 2 plutôt que 3 éoliennes.

Une analyse plus fine de ce nouveau projet est en cours.

Mesures d'accompagnement

Le changement de rentabilité du projet va potentiellement impacter l'enveloppe prévue pour les mesures. Une réflexion sur les mesures à prioriser sera relancée avec le comité de suivi au re-dépôt du projet. RWE aura cœur à maintenir les mesures discutées mais certains ajustements seront peut-être à prévoir.

Les retombées fiscales se voient également impactées avec le retrait d'une éolienne du projet. Celles-ci dépendent de la puissance installée (les recettes présentées en annexe sont pour 2 éoliennes de 6 MW).

Le conseil devra-t-il redélibérer ?

Oui, à la consultation du public (après le dépôt du projet en 2027). Les élus seront à nouveau invités à délibérer, notamment sur l'éventuelle priorisation des mesures d'accompagnement.

En amont, avant le re-dépôt, RWE viendra présenter la nouvelle implantation au comité de suivi et au nouveau conseil municipal. Il s'agit d'une révision du projet, mais 80% du projet d'origine est conservé (études, concertation, etc.) : ce nouveau dépôt peut être vu comme un apport de compléments sur un projet très similaire.

Par rapport à d'autres projets visibles, à proximité de communes, ici on n'aura pas de levée de boucliers à cause du paysage.

L'éolienne qui représentait le plus d'incidences vis-à-vis de la Vallée de L'Ornain était E3, qui sera supprimée. De plus, les éoliennes restantes sont abaissées. La révision du projet est bénéfique du point de vue paysager.

Il serait bien de présenter un projet finalisé au nouveau conseil municipal, pour qu'ils puissent se projeter.

Il faudra dans ce cas attendre l'avis de l'Armée, qui pourra mettre un peu de temps à arriver (potentiellement 2027).

Et si l'Armée refuse l'éolienne E2 ?

Il faudra voir si le projet à une éolienne est rentable. Le coût de raccordement sera alors dimensionnant. La question se posera tout de même, le contexte du réseau électrique pouvant évoluer.

Vous ne pouvez pas l'estimer ?

Si, c'est modélisé à ce jour, mais tout dépendra des disponibilités de raccordement au moment de l'autorisation et du tarif de rachat au moment où le projet se construit. RWE n'a aucune idée aujourd'hui du tarif qui pourrait lui être proposé : il n'y a pas eu d'appels d'offres récents et les tendances sont plutôt à la baisse des tarifs, et l'incertitude politique empêche de se projeter. Le Rassemblement National, par exemple, prévoit un moratoire sur les énergies renouvelables éolienne et solaire, et s'est positionné favorable à la suppression de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), l'organisme responsable de l'instruction des appels d'offre permettant d'établir les tarifs d'achat. Le coût du projet peut ainsi être fortement impacté.

Où est le raccordement le plus proche ?

Le plus proche est ici-même à Tronville-en-Barrois, mais pas accessible d'après Enedis. Un nouveau poste est considéré en priorité à ce jour à Saint-Aubin-sur-Aire.

M. Leblanc informe que des travaux d'enfouissement des lignes moyenne tension commenceront à Tronville en septembre.



Projet éolien de Tronville-en-Barrois

Comité de suivi n°8

Tronville-en-Barrois

Elsa KUFFLER, Cheffe de projets éoliens

Pauline GAND, Chargée de concertation

Sommaire

1. RWE, acteur majeur de la transition énergétique
2. Présentation du projet éolien
3. Prochaines étapes
4. Retombées économiques

RWE

Acteur majeur de la transition énergétique

Le groupe RWE

Acteur majeur de la transition énergétique

Implanté dans plus de
20 pays sur les **5 continents**

Our energy for a sustainable life.

125 ans d'expertise

dans la production d'électricité

2^e producteur
éolien en mer

mondial

2^e producteur
éolien et solaire

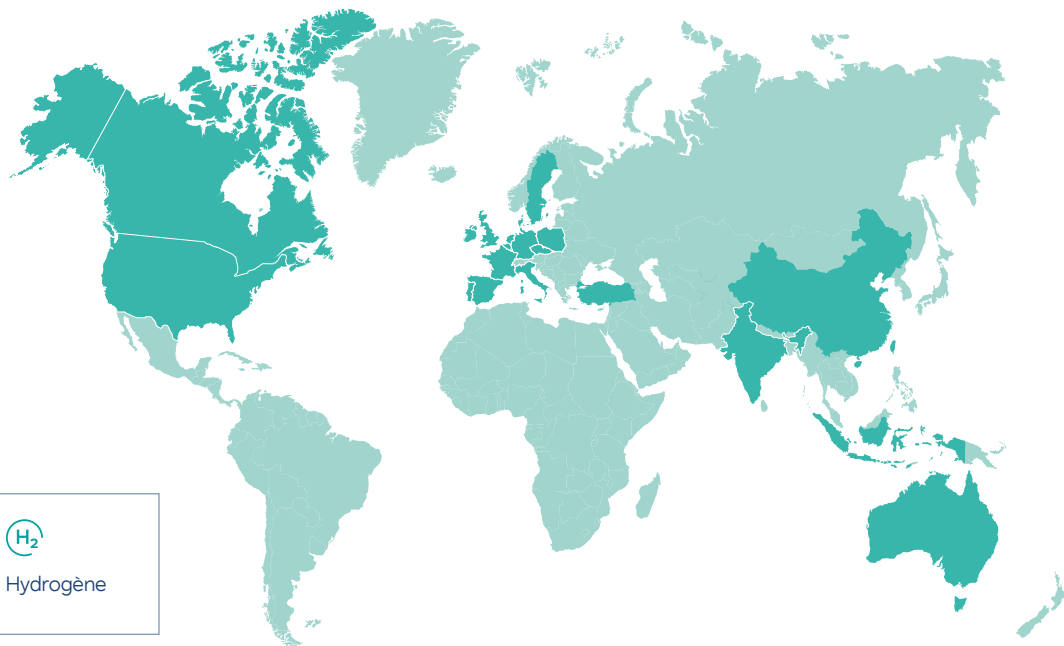
en Europe et aux Etats-Unis

+ 20 000
collaborateurs

dans le monde

+19 GW d'énergies
renouvelables

installées dans le monde*



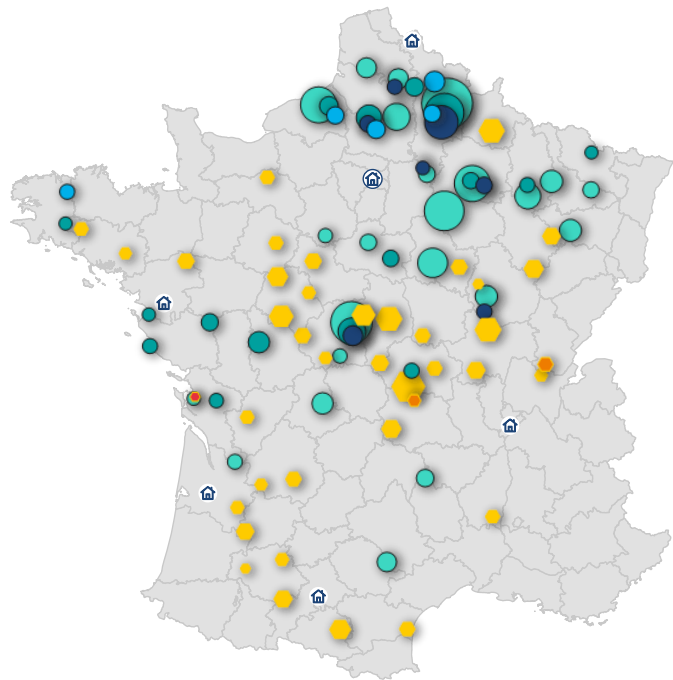
Des technologies complémentaires :

				
Éolien terrestre	Éolien en mer	Installations PV	Stockage d'énergie	Hydrogène

*(12/2024)

RWE en France

Qui sommes-nous ?



Bureaux de RWE France



1200 MW
100 MW
30 MW

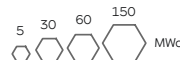


Parcs en exploitation
(176 MW)

Parcs en construction
(94,3 MW)

Parcs autorisés
(449 MW)

Projets en développement
(1,1 GW)



5 30 60 150 MWc



Parc en construction
(4,2 MWc)

Parcs autorisés
(94,3 MW)

Projets en développement
(1,1 GWc)



Les équipes sur le territoire

200 collaborateurs en France

6 agences en France : **Bordeaux, Clichy,**

Nantes, Lille, Lyon, Toulouse

20 ans d'expérience



Le portefeuille de projets

+ 1,7 GW de projets éoliens en développement

+ 1,1 MWc de projets solaires en développement

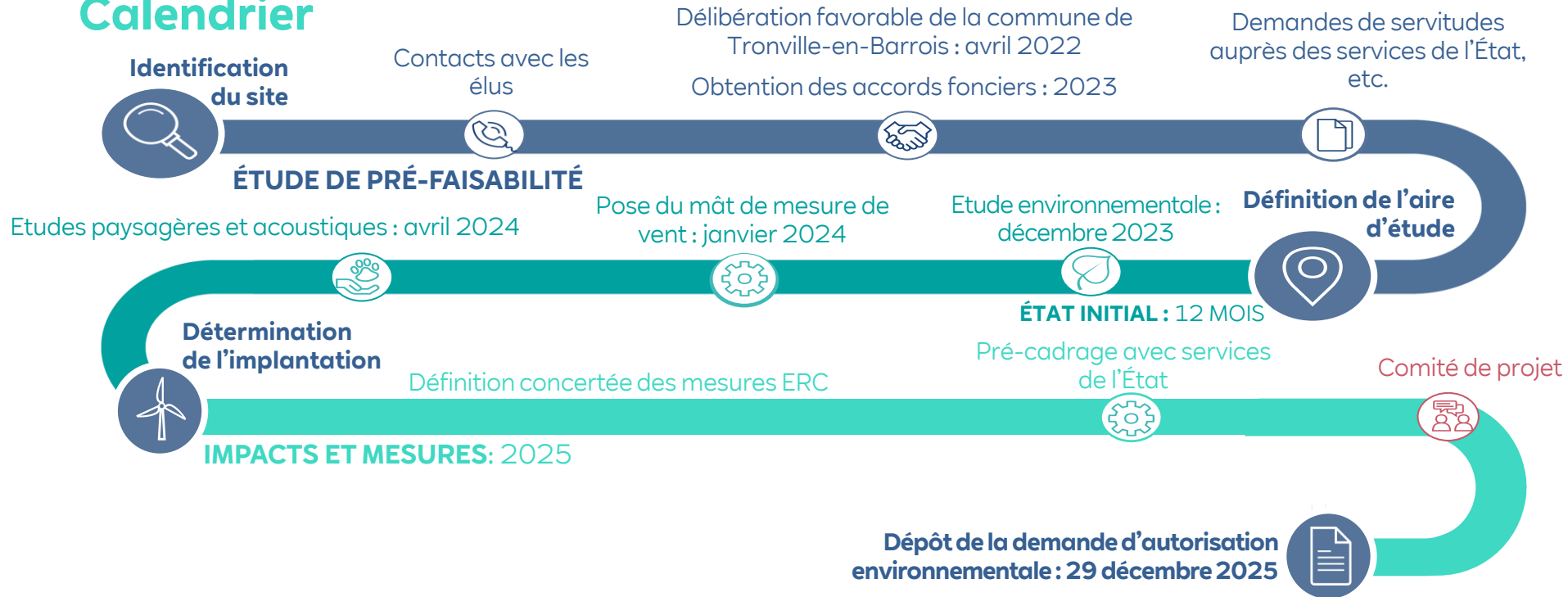
176 MW en exploitation

Présentation du projet éolien

Situation géographique, gabarit des éoliennes et chiffres-clés

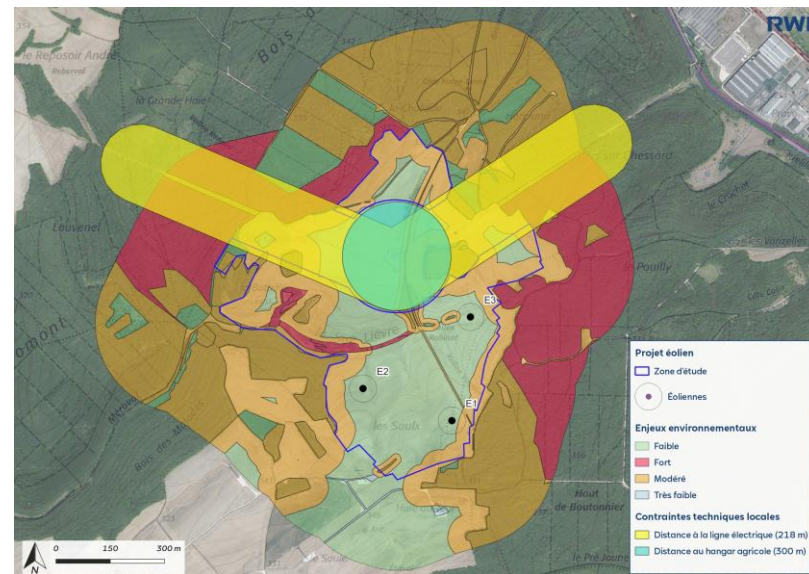
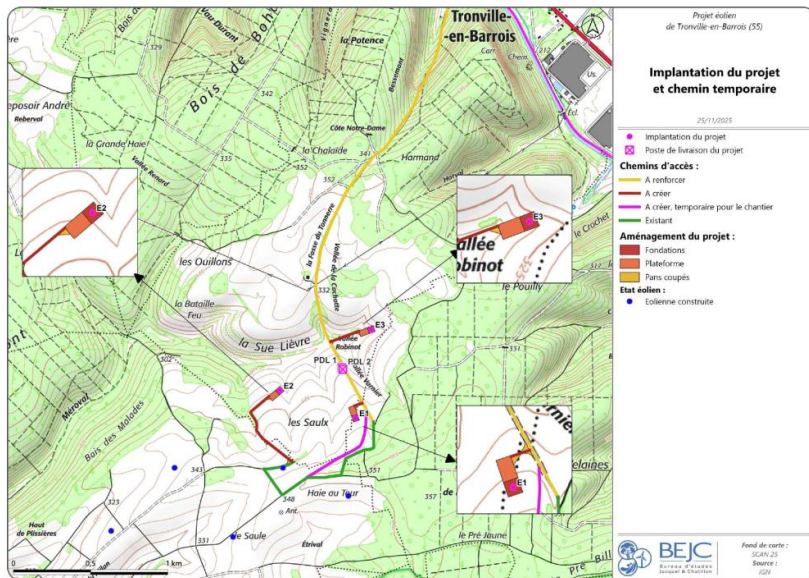
Présentation du projet

Calendrier



Présentation du projet

Situation géographique



Travail d'implantation

- Éviter/éloignement des secteurs d'intérêt (boisements), secteur nord de la ZIP et limitation de l'effet barrière;
- Limiter l'emprise au sein des cultures (artificialisation) et les aménagements;
- Distances aux habitations : 2,2km (> 500m réglementaire);

- Éloignement du projet de la vallée de l'Ornain;
- Respecter une continuité avec le parc éolien existant du Haut-du-Saule;
- Limiter l'emprise visuelle du motif éolien;
- S'appuyer sur les variations de relief de la ZIP

Présentation du projet

Chiffres clés

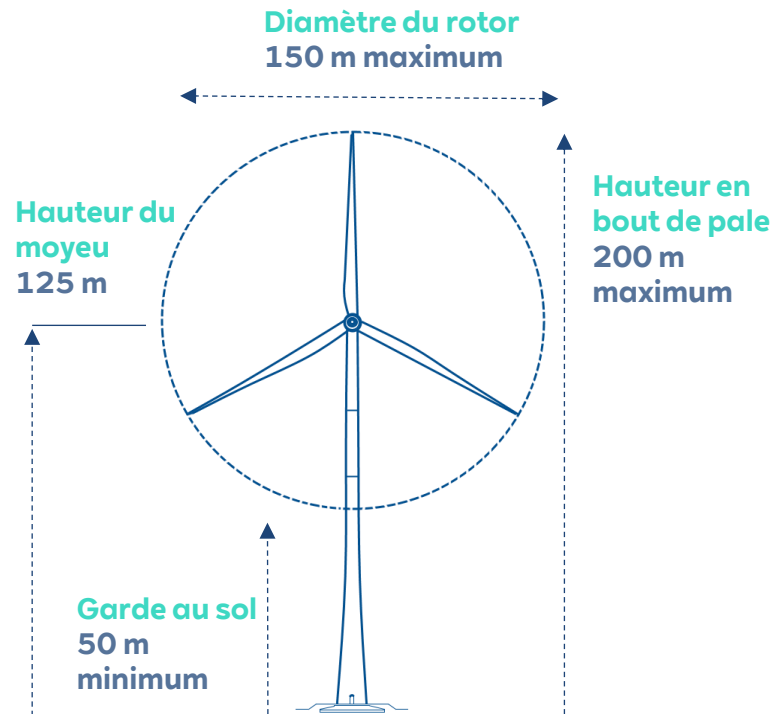
3 éoliennes  **18 MW**  **33,5 GWh/an**

Potentiel max Puissance installée Production annuelle estimée

Soit la consommation annuelle de


5 025
foyers¹

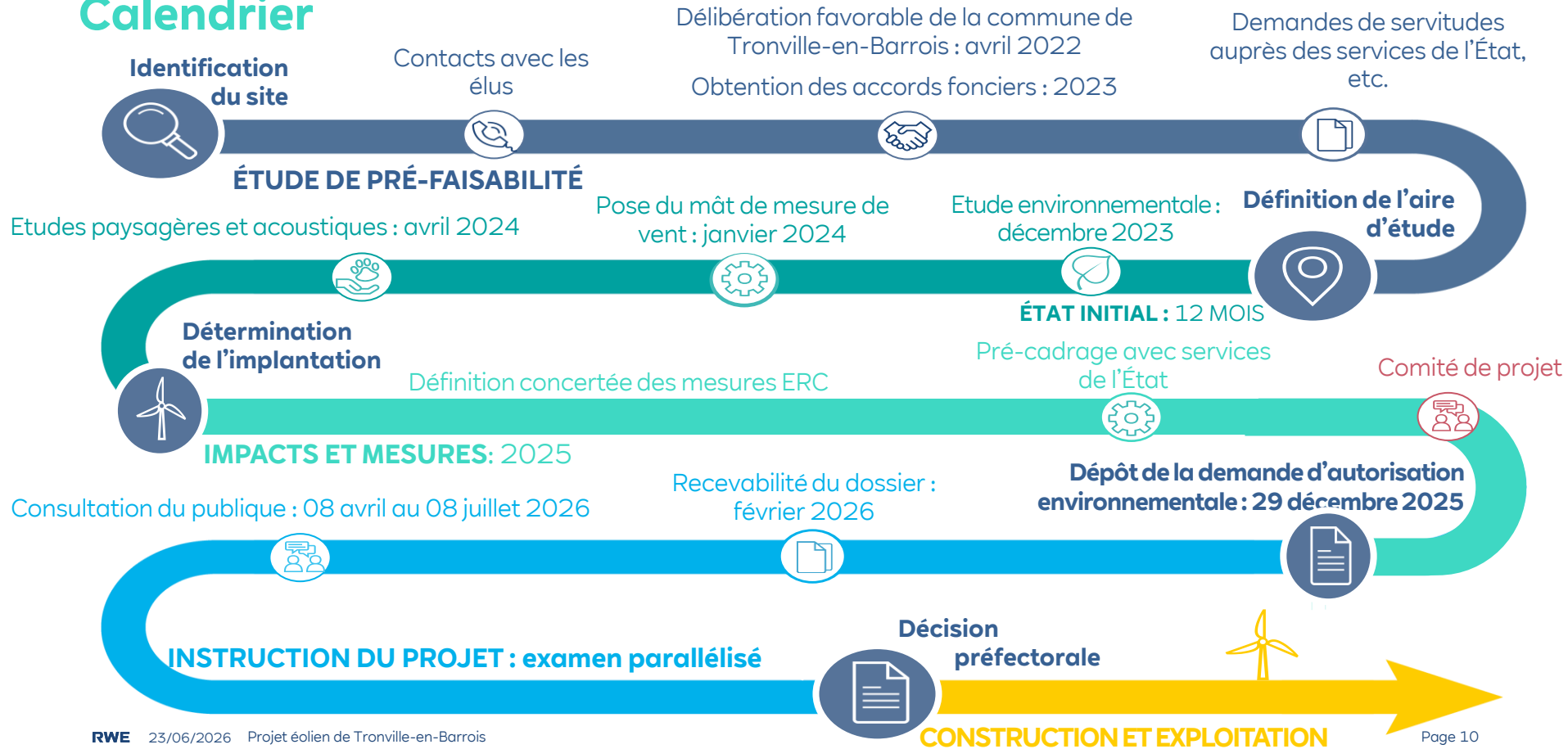
Co2
2 670
tonnes évitées²



1. Source : SRADDET Grand Est, calculs sur la base d'une consommation électrique annuelle moyenne de 6 665 kWh par foyer en Grand Est (2017)
2. Source : ADEME, Etude des bénéfices liés au développement des énergies renouvelables et de récupération en France entre 2000 et 2028.

Présentation du projet

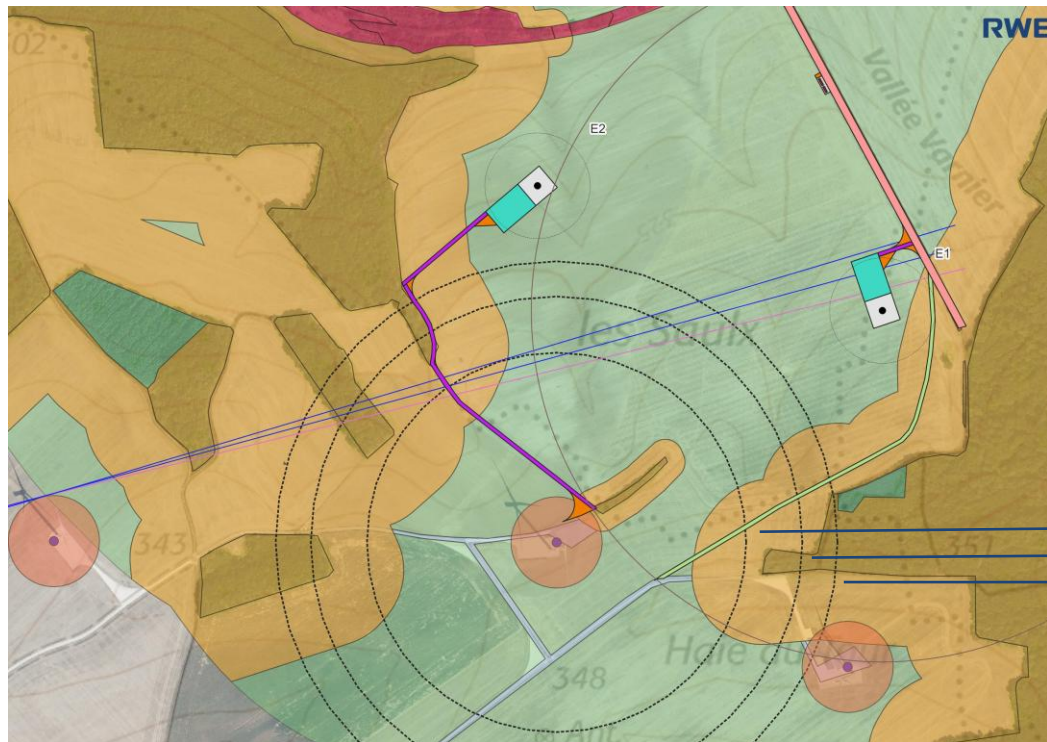
Calendrier



Prochaines étapes

Adaptation du projet

Hypothèse cartographique

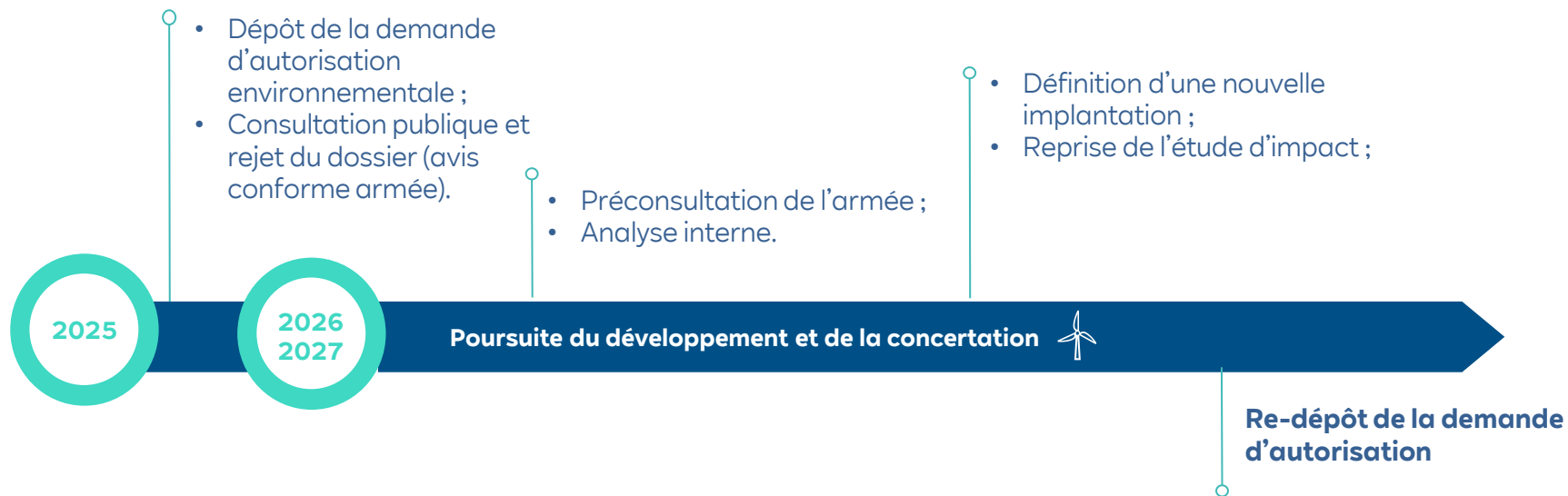


- Avis partiellement défavorable de l'armée pendant la consultation du public :
 - Rejet des éoliennes E2 et E3 ;
 - Validation de l'éolienne E1 à 180 m en bout de pale ;
- Respecter les radiales du radar militaire de Saint-Dizier :
 - Position des éoliennes dans le masque du parc du Haut-du-Saule ;
 - Suppression de l'éolienne E3 ;
 - Réduction des hauteurs à 180 m en bout de pale ;

Distances inter-éoliennes
à affiner

Adaptation du projet

Planning prévisionnel



Démarche de concertation

Démarche de concertation

Synthèse des principales actions menées

7 comités de suivi :

- Fresque du climat ;
- Atelier de co-construction sur l'implantation et le choix de points de vue de photomontages ;
- Atelier interactif sur les enjeux environnementaux animé par Envol Environnement et visite de site ;
- Visite d'un parc éolien exploité par RWE (Nouvions, 02) ;
- Atelier de co-construction des mesures d'accompagnement ;
- Présentation des photomontages ;

Actions de concertation menées pour intégrer le plus possible le territoire dans la construction du projet.

Mars 2024



Juin 2024



Mars 2025



Avril 2025



Juin 2025



Septembre 2025



Novembre 2025



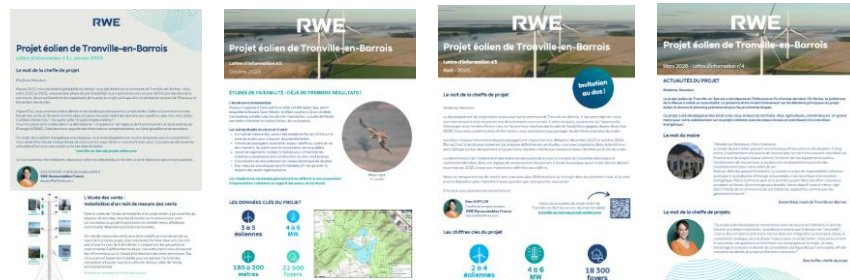
Présence du Conseil Municipal des Jeunes de Tronville-en-Barrois

Démarche de concertation

Synthèse des principales actions menées

Actions auprès du public :

- Site internet du projet : tronville-en-barrois.projet-eolien.com ;
- Trois lettres d'information et une brochure projet ;
- Évènements communaux : brocante, etc. ;
- Animation d'ateliers sur l'énergie à l'école communale du Bouvret (Tronville-en-Barrois) ;
- Permanence publique d'information



Septembre 2024



Novembre 2024



Avril 2025



Retombées économiques

Retombées économiques

Mesures d'accompagnement paysagères



- **Participation à des travaux communaux paysagères/touristiques** au niveau du quartier des Combles et du site de La Garenne (plantations, chemins, enfouissement des réseaux aériens, etc.) ;
- **Aménagement des berges** de l'Ornain (végétalisation du parking, jardin pédagogique, etc.) ;



Retombées économiques

Mesures d'accompagnement cadre de vie

- Mise en place d'une **Aide Renouvelables aux Particuliers** pour participer à la transition énergétique et aux travaux d'économie d'énergie ;
- Les parcs éoliens du territoire exploités par RWE contribuent à des **fonds de dotation régionaux** : permet de collecter des dons pour aider un autre organisme, à but non lucratif, à réaliser une œuvre ou une mission d'intérêt général



Retombées économiques

Retombées fiscales

Retombées fiscales pour la commune, l'intercommunalité et le département :

Ci-après un tableau de nos premières estimations des retombées économiques pour le territoire, calculées sur le barème de la fiscalité de 2025.

Collectivité	Détail du Calcul	12 MW
Commune de Tronville-en-Barrois	TFPB, IFER (20%)	30 200€ / an
Intercommunalité de CC Terre d'Eau	TFPB, CFE, IFER(50%)	56 600€ / an
Département	TFPB, IFER(30%)	29 130€ / an

TFPB : La taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

Elle s'applique sur les biens soumis à la taxe foncière que l'entreprise a utilisé pour son activité professionnelle 2 ans auparavant. Elle se règle chaque année.

RWE

Merci de votre écoute !